

Avis d'Appel d'Offres

Appel d'Offres Ouvert International N° DNCMP/137/T/2024-2025 pour les travaux d'extension des Hôpitaux communaux de Gishubi à Nyarusange (lot 1) dans la Province de GITEGA, Isale à Kibuye (lot 2) dans la Province de BUJUMBURA et Kiremba à Marangara (lot 3) dans la Province de BUTANYERERA.

Date de Publication : ... 8 / ... 10 / 2024

Date d'ouverture des offres : ... 8 / ... 11 / 2024

1. Objet

Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida invite, par le présent Appel d'Offres, les candidats admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux d'extension cités ci haut.

2. Financement du marché

Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a obtenu un budget Général de l'Etat, exercice 2024-2025 pour la réalisation des travaux de construction des Hôpitaux. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché travaux d'extension des Hôpitaux communaux de Gishubi à Nyarusange (lot 1) dans la Province de GITEGA, Isale à Kibuye (lot 2) dans la Province BUJUMBURA et Kiremba à Marangara (lot 3) dans la Province de BUTANYERERA

3. Mode de passation du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International (AOI) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions, administratives, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'un cas inéligibilité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

(Signature)

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7 heure 30 minutes à 15 heure 30 minutes, heure locale à l'adresse ci-après :

- Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida ;
- Secrétariat de la Direction Générale des Ressources ;
- Avenue Ngendandumwe ;
- Tél : 22254357/22276304 ;
- BP :1820 ;

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de deux mille (200 000) francs Burundais non remboursables, versés sur le compte n° CC10003 (sous-compte de transit des recettes non fiscales) ouvert à la Banque de la République du BURUNDI (BRB) au nom de l'Office Burundais des Recettes (OBR).

6. Réunion d'information et/ou visite de site

Une visite guidée et obligatoire du site pour les soumissionnaires sera organisée par le Maître d'Ouvrage comme suit :

- ✓ Hôpital communal de Gishubi à Nyarusange (lot 1), le 24/10/2024 à 14h
- ✓ Hôpital communal Isale à Kibuye (lot 2), le 24/10/2024 à 10h
- ✓ Hôpital communal Kiremba à Marangara (lot 3), le 25/10/2024 à 10h

La rencontre se fera sur site le même site et aucune réunion d'information n'est prévue

7. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) mois, jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Délai d'exécution

L'ensemble des travaux sont à réaliser dans un délai maximum de **six (6) mois** calendriers à compte du lendemain de la signature de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres¹.

Les offres sous pli fermé parviendront à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **24/10/2024 à 9Heures 30 minutes, heures locales**. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour les travaux les d'extension des Hôpitaux communaux de Gishubi à Nyarusange (lot 1) dans la Province de GITEGA, Isale à Kibuye (lot 2) dans la Province de BUJUMBURA et Kiremba à Marangara (lot 3) dans la Province de BUTANYERERA relatif au marché n°

¹ Les heures limites de dépôt et d'ouverture doivent être séparées d'au moins 30 minutes et d'au plus une heure (art 131 al 8).

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de **Cinquante-six millions (56 000 000) de francs Burundais.**

Les offres seront ouvertes le **8...11/2024** à **10heures 00 minutes** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus² au plus tard le **..8.../11/2024 à 09 Heures 30 min.**

Toute offre reçue après la date limite sera rejetée à l'ouverture des offres.

10. Séance d'ouverture des offres

- Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants à l'adresse mentionnée ci-dessous le **8...11/2024 à 10 heures locales**:
- Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida ;
- Secrétariat de la Direction Générale des Ressources ;
- Avenue Ngendandumwe ;
- Tél : 22254357/22276304 ;
- BP :1820

11. Critères de qualification

1. Les exigences en matière de qualifications sont :

- **Au niveau administratif :**

- a- Un statut de l'Entreprise (pour la personne morale) ;
- b- Une copie du registre de commerce ;
- c- Une copie du Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
- d- Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes de l'OBR pour soumission en copie encore valide ;
- e- Une attestation de non faillite encore valide ;
- f- Une attestation en original de non redevabilité à un organisme de Sécurité Sociale encore valide ;
- g- Une garantie de soumission de l'offre de 56 000 000 BIF;
- h- Une déclaration de non conflit d'intérêt ;
- i- Un formulaire de renseignement sur le soumissionnaire ;
- j- Un acte d'engagement établi, suivant le modèle en annexe ;
- k- Un bordereau d'achat du DAO, portant le numéro du marché ;
- l- En cas de groupement d'entreprises, présentez les documents suivants :

f

- i. Une convention de groupement notariée entre tous les membres du groupement ;
 - ii. Une procuration signée et notariée par les personnes habilitées des membres du groupement autorisant le mandataire à les représenter auprès de l'Autorité Contractante ;
- m- Habilitation du signataire à engager le soumissionnaire

a. Au niveau technique :

Le personnel clé :

- **1 Ingénieurs chef de mission, ingénieur Civil ou industriel /Architecte** dans le domaine des BTP avec cinq (5) ans d'expérience ayant déjà conduit 02 ouvrages analogues pour les cinq (5) dernières années
- **Un (1) Ingénieur Civil ou industriel /Architecte** dans le domaine des BTP avec cinq (5) ans d'expérience ayant déjà conduit 02 ouvrages analogues pour les cinq (5) dernières années
-
- **Un (1) Chef de Chantier** : de niveau minimum Technicien A2 dans le domaine des BTPs avec cinq (5) ans d'expérience ayant déjà conduit 02 ouvrages analogues les cinq (5) dernières années
- **Un Topographe** : de niveau minimum Technicien A2 dans le domaine des BTPs avec cinq (5) ans d'expérience ayant déjà levé et implanté 02 ouvrages analogues les cinq (5) dernières années
- **Un Electricien** : de niveau minimum Technicien A2 dans le domaine des installations électriques avec cinq (5) ans d'expérience et a installé 02 ouvrages analogues les cinq (5) dernières années

Cette liste devra être accompagnée des curricula vitae et des copies des diplômes certifiées conformes à l'original par les services du ministère ayant l'éducation dans ses attributions, Les CV ainsi que les attestations des services rendus. Engagement écrit et signée par l'employé de sa disponibilité durant la période des travaux avec sous-couvert de son employeur.

Matériel

Disposer d'un matériel, en possession ou en location avec attestation (remise de copie des cartes d'immatriculation certifiées conformes aux originaux) : 3 Camions benne de 4 m3, trois (3) bétonnières de 250 l, deux aiguilles vibrantes, deux groupes électrogènes de 15 KVA minimum, deux postes à souder, un kit de topographie sur le chantier.

☞ Expérience spécifique

- Avoir réalisé au moins 2 marchés analogues de réhabilitation/construction neuves des bâtiments dans les cinq (5) dernières années (2019-2023),

Au niveau financier :

- a) L'acte de soumission rempli suivant le modèle en annexe ;
- b) Le bordereau des Prix Unitaires suivant le modèle en annexe ;
- c) Le devis quantitatif estimatif et le coût total des travaux toutes taxes comprises

Capacité financière

Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoir liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit prouvés par une attestation bancaires pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **Cinq cent soixante millions de francs burundais (560 000 000 BIF)** et nets de ses autres engagements ;

e) Chiffre d'affaires :

☞ Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins **trois milliards (3 000 000 000) de Francs Burundais** au cours des trois (3) dernières années

f) Propose une méthodologie adéquate, réaliste et conforme aux exigences du Dossier d'Appel d'offres. Pour ce faire, étant entendu que la durée maximum d'exécution des travaux est de **Six (6) mois**, le soumissionnaire joint à son offre un mémoire technique contenant :

- **Un planning détaillé** des travaux reprenant les postes du bordereau des prix unitaires sous la forme d'un diagramme de Gantt tout en respectant le délai global des travaux.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires nationaux.

12. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

N.B : Le soumissionnaires peut soumissionner pour tous les lots mais ne peut être attributaire de plus d'un lot

13. Allotissement

Le présent marché est constitué de trois lots :

- ✓ Lot 1 : Hôpital communal de Gishubi à Nyarusange ;
- ✓ Lot 2 : Hôpital communal Isale à Kibuye ;
- ✓ Lot 3 : Hôpital communal Kirembe à Marangara ;

Fait à Bujumbura, le 20./10./2024

**Le Directeur Général des Ressources
et Personne Responsable des Marchés Publics au MSPLS**

Jean Charles NTAHIMPERA

